

Acte de décès de GLAÇON Jean Baptiste [688]

Aujourd'hui quatrième jour de prairial deuxième année républicaine à douze heures du midi, par-devant moi Antoine Mari COUSIN, membre du conseil général de la commune de Wambercourt, élu pour constater les actes de naissance, mariage et décès des citoyens, est comparu à la maison commune de Wambercourt Louis GLAÇON, manouvrier susdit lieu, accompagné de Joseph CARON, meunier, âgé de trente-deux ans, et de Louis LEFEBVRE, âgé de trente-deux ans, tous deux demeurant audit lieu, ont déclaré à moi Antoine Mari MORIN que Jean Baptiste GLAÇON est décédé hier vers les douze heures du midi dans son domicile (...) âgé de soixante-dix-huit ans. D'après cette déclaration, je me suis transporté au lieu du domicile, je me suis assuré du décès dudit Jean Baptiste GLAÇON, j'en ai dressé le présent acte que Joseph CARON et Louis LEFEBVRE ont signé avec moi.

Signatures : CARON, LEFEBVRE